



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce extracommunautaire

Question écrite n° 16377

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge M. le secrétaire d'État chargé des entreprises et du commerce extérieur sur la coopération économique entre la France et le Mexique. Durant son voyage au Mexique, il a annoncé la mise en place d'axes de coopération pour permettre aux entreprises françaises d'être plus présentes dans ce marché important. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les pistes envisagées pour accroître la coopération commerciale entre les deux pays.

Texte de la réponse

Deuxième économie d'Amérique latine après le Brésil et 14^e économie mondiale, avec un produit intérieur brut (PIB) de 870 milliards de dollars, attendu pour 2007, le Mexique peut se prévaloir d'une situation macro-économique et financière relativement satisfaisante. Le Mexique est à la fois un grand marché (PIB/habitant de 8 027 dollars) et une plate-forme d'exportation vers les États-Unis et le reste du continent. Alors que nos positions au Mexique, trop modestes au regard du potentiel du marché mexicain, doivent être renforcées, de grands projets s'annoncent, notamment dans les domaines de l'énergie et des infrastructures pour lesquels le savoir-faire français est reconnu. Avec à peine plus de 1 % de part de marché, la France n'occupe que le 11^e rang des fournisseurs du Mexique et la part de ce pays dans les importations françaises est extrêmement faible (0,2 % de part de marché). Dans le domaine des investissements, la présence mexicaine en France est également restreinte (mise à part l'implantation du cimentier CEMEX), la présence française au Mexique est en revanche beaucoup plus substantielle. Plus de 300 filiales françaises implantées dans ce pays y créent plus de 70 000 emplois. La visite au Mexique, les 28 et 29 janvier dernier, du secrétaire d'État chargé des entreprises et du commerce extérieur, accompagné de six PDG et du recteur de l'académie de Créteil, a permis de lancer les travaux du Comité de haut niveau Mexique-France, composé de PDG de grands groupes français et mexicains, et initié par les présidents Nicolas Sarkozy et Felipe Calderon pour donner un nouvel élan à la relation bilatérale, en particulier dans le domaine économique. L'objectif du Comité est d'identifier des projets économiques structurants entre la France et le Mexique qui seront présentés aux deux présidents lors de leur rencontre à Mexico le 15 mai 2008. Lors de leur première réunion, les membres du Comité ont défini : 1) un objectif : établir des propositions d'actions concrètes dans des secteurs clefs en vue de créer un effet d'entraînement pour la relation bilatérale. Les membres du comité se sont entendus pour se concentrer sur des secteurs stratégiques et cibler des actions concrètes qui seraient remises aux présidents sous la forme d'un plan d'actions. Ont été retenus sept thèmes de travail, décomposés : d'une part, en 4 thèmes sectoriels : pôles de compétitivité (les cas spécifiques de l'aéronautique, l'industrie automobile, les infrastructures et l'audiovisuel devraient être étudiés sous cet angle), infrastructures, agroalimentaire, tourisme ; et, d'autre part, en 3 thèmes transversaux : développement durable, actions en faveur des PME et formation professionnelle ; 2) une méthode de travail : retenir des propositions opérationnelles qui pourront émerger grâce à la mise en commun de l'expérience de très grands capitaines d'industries ou PDG. Les membres du Comité ont vu avec la création du Comité l'instauration d'un lien personnel entre les participants qui pourront faire jouer leurs réseaux respectifs au profit de la relation bilatérale. Les membres du Comité se sont entendus pour désigner des binômes de travail franco-

mexicains sur chacun de ces 7 thèmes. D'ores et déjà, une application concrète du renforcement de notre positionnement au Mexique sur le sujet stratégique des infrastructures se met en place : l'organisation d'un séminaire entre décideurs français et mexicains du secteur à Mexico le 10 avril 2008. Dans le cadre du Plan national d'infrastructures (PNI) lancé par le président Calderon, plan d'investissement sans précédent de et mise à niveau des infrastructures de transport et de communication du pays. Un séminaire sera organisé par Ubifrance et son homologue mexicain, ProMexico, à l'intention des donneurs d'ordre publics mexicains, des entreprises françaises souhaitant se positionner sur les projets prévus par le PNI et, le cas échéant, de leurs partenaires mexicains. Enfin, le secrétaire d'État chargé des entreprises et du commerce extérieur a annoncé lors de sa visite au Mexique au mois de janvier dernier, la tenue d'un forum PME, au Mexique, courant 2009 par Ubifrance.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16377

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Entreprises et commerce extérieur

Ministère attributaire : Entreprises et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2008, page 1102

Réponse publiée le : 25 mars 2008, page 2647